

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE DE BREBIERES

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la demande d'autorisation environnementale ainsi que la demande de permis de construire présentées par la Société GOODMAN FRANCE, en vue de procéder à l'exploitation d'un bâtiment logistique sur le territoire de la Commune de BREBIERES

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation environnementale ainsi que la demande de permis de construire présentées par la S^{te} GOODMAN FRANCE, en vue de procéder à l'exploitation d'un bâtiment logistique sur le territoire de la Commune de BREBIERES.

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2019-5 en date du : 10/01/2019

de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet de : ARRAS (1)

Pas de Calais (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : Jean DURIEU

Profession : Commandant de police retraité

Durée de l'enquête : 38 JRS

Date d'ouverture : du 7 février 2019 au 7 mars 2019

Les Lundi, Mardi, Mercredi de 8H30 à 12 heures et de 14H à 17H30 heures
le Jeudi " 14H à 17H30
le Vendredi de 8H30 à 12 H et de 13H30 à 17 Heures

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant 19 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : la Mairie de BREBIERES, 18 Place des Héros, 62117, BP 90001 ou par courrier électronique

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairie de BREBIERES aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le Lundi 4 février 2019 de 14 heures à 17 heures
" Mardi 12 février 2019 " 14 H " 17 H
" Lundi 18 février 2019 " 14 H " 17 H
" Mardi 26 février 2019 " 14H " 17 H
" Jeudi 7 mars 2019 " 14H30- 17H30

Cocher la case correspondante.

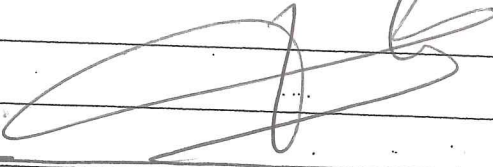
Signature: Jean Durieu
CC

PREMIERE JOURNEE

Le lundi 4. janvier 2019 de 14 heures 00 à 17 heures 00

OBSERVATIONS DE M.

Cloture de la premiere permanence a 17H
Aucune visite - Aucune observation
Le Commissaire Enqueteur
Jean Duroc

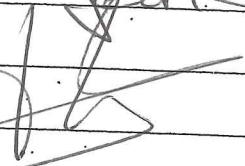


du 5 au 19 janvier 2018

pas d'observation écrite
pas d'observation courriel
2 observations courriel

Permanence 2 du mardi 19 janvier 2018 de 14 à 17H

Cloture a 17H 00
Aucune visite - Aucune observation
Le commissaire enqueteur
Jean Duroc



du 19 au 18 janvier 2019 - Ni observations écrites ni courriel

Permanence 3 du lundi 18 janvier 2018 de 14 à 17H 00

Cloture a 17H 00
Aucune visite - Aucune observation
Le Commissaire enqueteur
Jean Duroc

②
Jean Duroc CE



Du 18 au 26 février 2019

Ni observations écrites ni contraintes
 ? Connaitre points au régime

Permanence 4 du 26 février 2019 de 14 à 17h00

- ① M^r BERGÉ Nicolas - 87 Cité Brisse - Brebrières
- Demande de ne pas avoir des quarts de chaque côté. Pas d'innovation sur ce bâtiment sup.
 - Quelles est la chronologie des travaux
 - Merlon en 1^{er}? Ceci éviterai les désagrément des travaux
 - Ouverture de site en 3x8!!! Lors de la réunion publique → Annonce du fonctionnement en 2x8.
 - Quel de la valeur à la revente de nos habitations?
 - Je demande à confirmer les études des différentes nuisances. Craintes sur nuisances olfactives et sonore la nuit.

Cloture à 17h00

Une visite - 5ing observations

Le compte sans enquête.

③ contraintes

11^{me} BRIER 88 Cité Buisse

Quand débutaient les travaux ?

Quelle chronologie lors des travaux ?

Quelle durée des travaux

Au niveau des nuisances sonores ? le niveau s'est-il élevé avant les travaux ?

3x8 ? (Quel sera le fonctionnement quotidien de la plateforme ? (Nuisances matin / soir / nuit ?)

Le projet est-il définitif ? Si non ne peut-on pas envisager les quais uniquement d'un côté (celui côté chemin communal de CORBEAUX) voire supprimer les quais NORD-EST)

Du 26 janvier au 7 MARS 2019

1 observateur & coordinateur

Permanence 5 du 7 MARS 2019
de 14^h30 à 17^h30

11^{me} et 11^{me} PARENT Jérôme, 85 Cité Buisse - Brebieres

x Demande de ne pas avoir ni de quais de déchargement ni de circulation de poids lourds derrière la Cité
Une solution d'axe de retournement des poids lourds est possible sur le site.

(4)

Jérôme PARENT

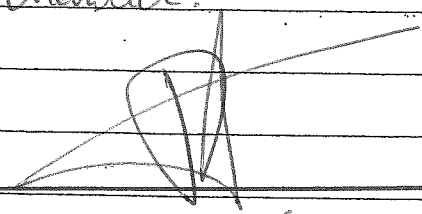
[Signature]

x Demande la limitation des manœuvres de camions sur le site le samedi ainsi que la fermeture du site complètement le samedi soir au lundi matin.

(bord'ouverture du site le, demande à 22h)

x Demande d'une enquête d'une enquête pour une possible indemnisation quant à la perte financière ~~con~~ sur notre habitation du fait de l'arrêt du bâtiment.

x Demande la réalisation du mur de 7m dans la première phase du chantier.



DECREOIS Monique
6 Rue Joseph Coste
59552 Courchellette

le 7/3/2019

que les véhicules desservant cet établissement soient strictement des Transporteurs qui respectent les conditions de circulation en empruntant les axes grandes circulations pour la tranquillité des riverains des villages avoisnants - Très important.

Reçu

Rauzeaux Pascal

31 rue Fernand Stassin

59552 Courchellette

M. Rauzeaux

5
JANVIER 2019
9

70620000
GOREAU Pierre

8, chemin 4 Fosses

62117. BREBIÈRES.

Ce projet présente des inconvénients de plusieurs ordres :

① Acoustique : des allées et réseaux de camions empruntant la départementale et le pont empruntant la voie ferrée.
• les marches arrière des camions avec les boîtes sonores
24 h x 24 h. Pourquoi ne pas mettre un système d'éclairage
sur les alords des quais pour guidage, ou mettre des
silencieux atténuant les boîtes.

② Pollution

Le passage des camions lors des montées du Pont du rond
pont des "Dausseurs" comme celui de FERRA va générer une
pollution des rivières → Jeter des absorbants au niveau
du sol en plus d'un mur de protection côté habitations
comme cela est fait dans les baulières parisiennes.

③ Réseau Routier : la fréquentation incessante de camions va
rapidement détériorer le rond pont.

Goodman doit dégager des Fonds nécessaires à la périphérie de
cette implantation, certaines concertées avec le C. Département
Primi un aménagement le long de la closture côté chemin
de Lambres.

Pour toutes les nuisances, Goodman ne pourra-il pas s'entendre avec
la commune un véritable chemin piétonnier reliant le
Côté Brème jusqu'au Pont

J. M. le 7/8/19 16'

⑥
JANUARY 65

A

HUBERT REUMAUX

2056 Fortweg d'Alfos

53550 Lombrès les doubs

Le programme présente les problèmes suivants :

1/ Au vu de la situation au niveau de la RN 500 / RN 621 aux hrs de pointe, il faut s'en rendre compte de 18h à 18h45 en sortie d'usine, sortie RN 621 / D 500 pratiquement bloquée, pour moments il faut coder la vitesse avant tout agit de circulation pour prévenir le risque d'accident ou de catastrophe.

2/ Le stationnement des pl. en dehors des hrs d'ouverture et de hrs d'ouverture du site en particulier le samedi et dimanche et jours fériés sur la voirie du secteur au détriment de la vie des riverains : Bruit pollution Hygiène.

Il conviendrait de réglementer voirie d'interdire le stationnement en dehors de ces sites, à cet effet vous avez prévu un parking de 18 places en effet. En outre Eut. il qu'il soit ouvert et accessible en dehors de ces hrs d'ouverture, je vous joint à cette occasion des photos et articles de presse concernant mes propos.

3/ Réalisation d'un mur ton planté, il faut connaître ses dimensions et sa hauteur, car la réalisation et le résultat du mur ton de Lombrès les doubs route de L'illusion sans résultat concret.

4/ pourquoi de pas avoir intégré dans votre programme l'utilisation de la voie ferrée (à moins de 100 m) et le canal c'est surprenant! cela aurait été une belle alternative à souder la voirie autour en prochain saturation

H REUMAUX

le 7/02/19

(4)

REUMAUX HUBERT

autour du Lauwin-Park

L'hiver n'a pas refroidi les ardeurs des camionneurs qui stationnent hors parkings et jettent leurs poubelles en bordure de champs



À côté du fumier déposé par un agriculteur, des tas d'immondices. Ce ne sont pas eux qui fertiliseront les champs...

PAR NATHALIE LABREIGNE
douai@labvoixduNord.fr

FLERS-EN-ESCREBIEUX.

Pas encore le printemps mais ça pousse en face des champs flers-sois autour du Lauwin Park ! Tout au long des talus qui bordent la route desservant les entrepôts logistiques, des immenses s'accoumulent : bouteilles vides ou remplies d'urine, sacs-poubelles, restes de nouritures, cartons... La variété des déchets

offre une jolie palette de couleurs, qui ressort sur le noir gras des ornières, creusées par les

“ Les agriculteurs en ont marre de constater que malgré leurs interventions, rien ne change durablement.

roues des semi-remorques. Des camions qui n'ont pas re-

noncé, malgré les grosses pierres posées à plusieurs entrées de cette desserte agricole, à y stationner. Et à y laisser quelques souvenirs dont les agriculteurs du coin se passeraient bien.

Des agriculteurs qui commentent d'ailleurs à en avoir marre de constater que malgré leurs interventions, rien ne change durablement. « Et encore, en ce moment, ça va parce que les camions viennent moins par ici, parce qu'ils s'embourbent... », sou-pire Denis Desrumaux. On se console comme on peut. ■

Mille arbres plantés

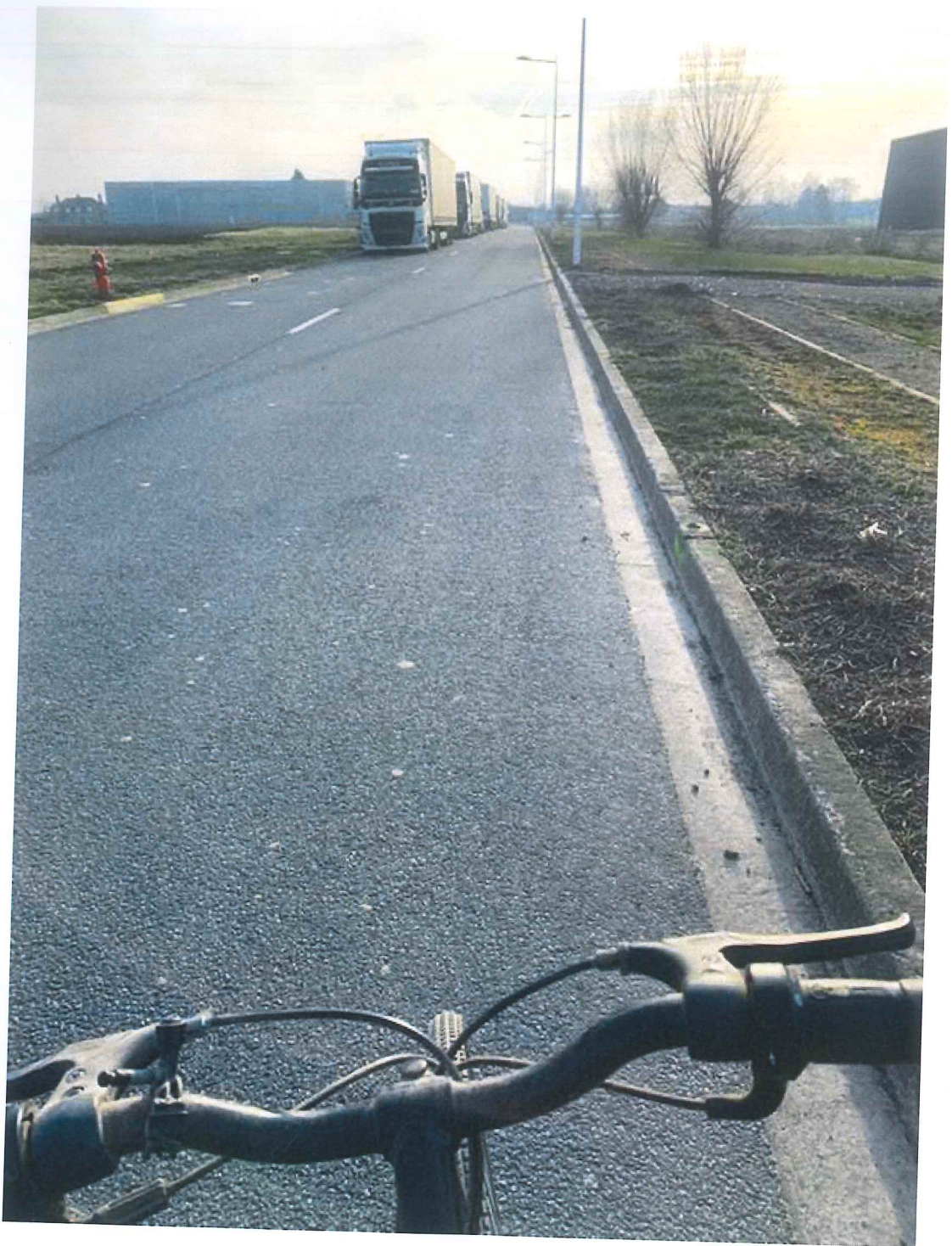
Mille arbres ont été plantés pour former une haie de 800 m dans les champs près de la rocade. Ils s'ajoutent aux 12 000 déjà plantés depuis six ans. Les planteurs volontaires du Douaisis sont à l'origine de ce reboisement avec la participation du lycée bio-tech de Douai, des BTS du lycée Diderot à Lille, des agriculteurs, des chasseurs, du groupement ornithologique et naturaliste régional (GON) et de la municipalité.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Des arbustes d'essences locales (érables, prunus, aubépines, fusains, cornouillers) vont faire le bonheur des gibiers et des oiseaux et préserver la biodiversité. Les arbres ont été paillés avec du fumier de cheval issu de l'exploitation de Denis Desrumaux, président du syndicat local de la FDSFA. Ce paillage va permettre une meilleure reprise des végétaux, apporter un engrais naturel et attirer les insectes qui vont nourrir les oiseaux. Denis Desrumaux s'est félicité de pouvoir se promener près de ces arbustes en fleurs : « Cela nous procure de nombreux petits bonheurs ». La Gorge bleue, section douaisienne du GON, va pouvoir compter les lièvres, perdrix et faisans et préserver les espèces en danger. ■







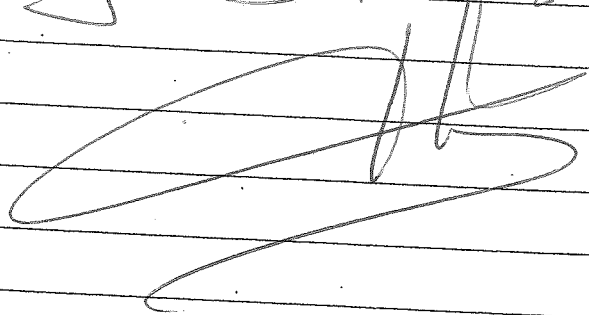
10
Lear...
[Signature]

Cloture à 14h30.

Suivies - 19 observations

Cloture de l'enquête publique
Cloture du registre

Jean-Denis C.E.



J.D.
Jean-Denis
C.E.

10
Le sept Mars 2019 à 17 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, Jean Durieu, déclare clos le présent

qui a été mis à la disposition du public pendant 39 jours con

du 04/02/2019 au 07/03/2019,

de _____ heures à _____ heures d'ouverture de la
et de _____ heures à _____ heures

Mairie de Brebieres

Les observations ont été consignées au registre par six pe

(pages n°s 9 à 10).

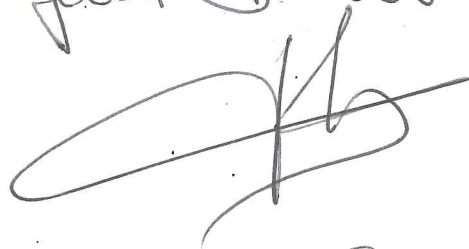
En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent r

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

Six mail avisés reçus par
le biais du site de la préfecture
Jean Durieu CE



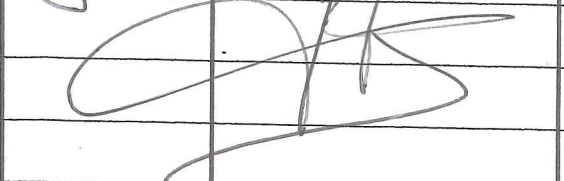

Jean Pierre Hequer

Maire 

Jean Durieu CE


17

OBSERVATIONS REQUES PAR
VOIE INFORMATIQUE

N° ORDRE	Date	e-mail	Identité de l'auteur
1	05/02/2019	j.pereut@univ-grenoble.fr	M ^r Jérôme Pionat
2	06/02/2019	nathu0094ip@gmail.com	potiau
3	24/02/2019	jl.beauprange.fr	Jean-Luc Bernard
4	25/02/2019	rosete.brohan.schnee@cotb.com	M ^{me} Rosete Brohan
5	28/02/2019	jbgg@tdt.net.fr	M ^r Blondel
6	02/03/2019	jl.brisset@adcm	M ^{me} Sylvie Brisset
Jean-Denis CE			
			
Jean Pierre Hequet Maire 			

17
Jean-Denis
CE

Fw: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Expéditeur : ██████████ DURIEU ██████████
À : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr
Date : mercredi 6 février 2019 à 07:59 UTC+1

----- Message transmis -----

De : "pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr" <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À : ██████████ Durieu ██████████
Envoyé : mardi 5 février 2019 à 13:54:49 UTC+1
Objet : Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [GOODMAN FRANCE BREBIERES](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Mr Parent Jérôme

Adresse de messagerie:

jparent62112@gmail.com

Sujet:

Etude acoustique

Message:

Bonjour,

Je souhaiterai connaître les raisons qui ont amené la société VENATECH ayant réalisé l'étude acoustique de ne mesurer le bruit au point P5 sur une période aussi courte que 30 min alors même qu'il est le point le plus proche des habitations ?

La mesure extrapolée reflète-t-elle réellement le bruit à ce point ? Peut-on en être sûr avec une demie heure de relevé au lieu de 24h ?

Il me semble être le point le plus sensible pour les riverains que nous sommes et cette société base toute son étude avec une donnée extrapolée.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Courriel n°1 joint au registre le 12/02/2019
Jean-Dominique - C.S.

Fw: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Expéditeur : [REDACTED] DURIEU [REDACTED]
À : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr
Date : jeudi 7 février 2019 à 07:38 UTC+1

----- Message transmis -----

De : "pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr" <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À : [REDACTED] durie [REDACTED]
Envoyé : mercredi 6 février 2019 à 15:03:26 UTC+1
Objet : Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [GOODMAN FRANCE BREBIERES](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
poteau

Adresse de messagerie:
nath100271@gmail.com

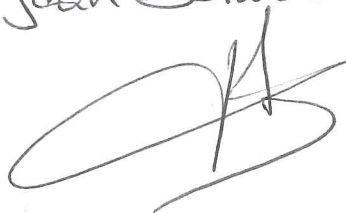
Sujet:
enquete publique goodman brebieres

Message:

Les études réalisées ne mettent pas en évidence l'impact environnemental du passage des camions sur la commune; Elles ne mettent pas non plus en évidence l'impact de la pollution des camions qui passeront sur la D307 et en particulier sur les habitations en contrebas. La mise en place d'un mur anti bruit me semble également nécessaire pour préserver ces habitations

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Courriel n°2 jointes registre le 12/02/2019
Jean DURIEU - CE



Fw: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Expéditeur : [REDACTED] DURIEU [REDACTED]
À : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr
Date : lundi 25 février 2019 à 15:56 UTC+1

----- Message transmis -----

De : "pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr" <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À : [REDACTED] durieu [REDACTED]
Envoyé : dimanche 24 février 2019 à 17:57:47 UTC+1
Objet : Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [GOODMAN FRANCE BREBIERES](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Mr Bernard Jean-Luc

Adresse de messagerie:

jl.bern@orange.fr

Sujet:

GOODMAN FRANCE BREBIERES

Message:

J'habite Cité Brisse, je n'accepte pas qu'il y ait des quais des deux côté de ce bâtiment, ce que goodman ne fait pas d'habitude. J'en veux pour exemple, le dernier bâtiment construit SIMASTOCK, le long de la D950. Alors pourquoi innover à côté d'habitations. Ne faites donc que des quai côté sud.

Cordialement.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Comme n° 3 joint au registre le 26/02/2019

Fw: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Expéditeur: [REDACTED] DURIEU [REDACTED]

À: pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr

Date: mardi 26 février 2019 à 11:49 UTC+1

----- Message transmis -----

De: "pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr" <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>

À: [REDACTED] durieu@[REDACTED]

Envoyé: lundi 25 février 2019 à 19:23:28 UTC+1

Objet: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [GOODMAN FRANCE BREBIERES](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

mme rosete-barbero

Adresse de messagerie:

rosete-barbero.sabine@outlook.com

Sujet:

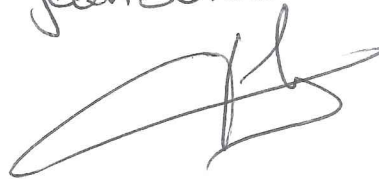
construction plate-forme logistique goodman brebieres

Message:

Nous avons construit notre maison au 39 chemin de lambres brebieres en 2007.
A cet époque, la circulation de notre rue était très calme. Or depuis la fermeture de l'accès de stora enso, la circulation dans notre rue est devenu horrible. En effet pour se rendre à corbehem la circulation se fait dans notre rue donc plus de circulation et je ne vous raconte pas la vitesse!!!!
Maintenant c'est la construction d'une plateforme logistique qui va se faire!!!!
Les camions vont devoir circuler sur le pont!!! nous allons être gêner par le bruit et la pollution des camions!!!!
Nous ne vous cachons pas que nous sommes tres mécontents!!!!

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Courriel n° 4 joint au registre le 26/02/2019
Jean DURIEU. C.E.



Fw: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Expéditeur : [REDACTED] DURIEU [REDACTED]
À : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr
Date : jeudi 28 février 2019 à 20:19 UTC+1

----- Message transmis -----

De : "pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr" <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À : [REDACTED] durieu [REDACTED]
Envoyé : jeudi 28 février 2019 à 13:38:18 UTC+1
Objet : Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [GOODMAN FRANCE BREBIERES](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

M Blondel

Adresse de messagerie:

jbgj@hotmail.fr

Sujet:

Nuisances sonores et pollution

Message:

Bonjour,

Notre inquiétude face à la circulation future, est-il prévu des mesures en se qui concerne les nuisances sonores ainsi que la pollution compte tenu de l'accroissements des véhicules. ex implantation d'un mur anti-bruits du côté de la résidence Ferdinand Béghin.

Cordialement.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Courriel n° 5 joint au registre le 07/03/2019
Jean DURIEU - CE



Fw: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Expéditeur : ██████████ URIEU ██████████
À : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr
Date : samedi 2 mars 2019 à 14:50 UTC+1

----- Message transmis -----

De : "pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr" <pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr>
À : ██████████ durieu ██████████
Envoyé : samedi 2 mars 2019 à 11:42:40 UTC+1
Objet : Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [GOODMAN FRANCE BREBIERES](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
brissez sylvie

Adresse de messagerie:
jlbrissez@aol.com

Sujet:
goodman

Message:
Bonjour,
En vue de la construction d'un entrepôt logistique sur l'ancienne friche de Stora, nous vous demandons de bien vouloir construire un mur anti-bruit sur le pont côté habitation pour nous protéger de la pollution sonore, visuelle et des gaz d'échappements, car se n'est pas en mettant un mur anti-bruit côté Goodman que celui -ci nous protégera des nuisances occasionnés par tous les passages de camions .

Cordialement

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Ce mail n° 6 j'ai eu enregistré le 02/03/2019
bonjour - C.E.

